



Demande expertise psychiatrique du père

Par **MULPY Marie**, le **09/11/2016** à **10:58**

Bonjour,

Je vous explique la situation. Mon conjoint est le père d'une petite fille vivant dans le sud de la France (Le père habite au Nord) pour laquelle le droit de visite et d'hébergement du père est exercée durant les vacances scolaires uniquement (à cause de la distance entre les deux domiciles des parents).

Cependant lorsque sa fille est chez nous le harcèlement de la mère, l'emprise qu'elle a sur sa fille est devenu vraiment lourde à supporter pour nous. Nous n'avons pas l'impression d'avoir le droit de profiter de la petite.

Même lorsque celle-ci est chez sa mère, cette dernière n'hésites pas à appeler mon conjoint pour le faire culpabiliser de tel et tel choses, de lui tenir des propos injurieux....

C'est dans ce contexte que nous avons décidé depuis ce début d'année 2016 de ne plus exercer ce droit de visite afin que la petite ne se sente pas prise entre deux feux mais également par le fait que recevoir ces remarques constantes depuis 9 ans mon conjoint sature moralement.

Nous avons expliqué la situation à la maman par courrier.

Nous avons reçu récemment une lettre de son avocat indiquant qu'elle souhaitait demander au tribunal une enquête sociale et psychiatrique de mon conjoint (le père de la fille).

Dans ce contexte, mes questions sont les suivantes :

- En quoi consiste ces enquêtes?
- Peut-on demander que ces même enquêtes soit effectuées sur la mère?
- Sur quoi le juge va t'-il se baser pour accepter ou non ces enquêtes?

Merci de votre aide!!!